

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui est approche sensible de l'objet chez le maître se révèle générateur de construction chez le disciple. Le phénomène est certainement intéressant et vaudrait qu'on s'y attarde.

En portefeuille, une série de dessins incisifs et nerveux, très libres dans le paysage surtout, prouvent à quel point l'artiste est à l'aise dans le domaine de l'écriture. E. L.

sant eu égard à l'évolution des cours de change. Le blocage des prix décrété dans plusieurs pays, où les prix datent parfois de 1969, continue de jouer un rôle déterminant dans ce secteur.

Le chiffre d'affaires du département des colorants a augmenté de plus de 14 pour cent au niveau du groupe, ce qui compense dans une large mesure la régression enregistrée en 1975. Les unités de production ont de nouveau fonctionné à plein régime, tant à la maison-mère qu'à l'étranger. Toutefois, les bénéfices n'ont pas encore atteint le niveau de 1974, ce département ayant été particulièrement affecté par l'évolution des cours de change.

Enfin, la technologie chimique ayant atteint ces dernières années un niveau de complexité tel que les méthodes classiques de prévention des accidents « ne garantissent plus dans tous les cas un degré de sécurité suffisamment élevé », la maison bâloise a entrepris de réviser et de compléter les directives en vigueur dans l'entreprise. Les principes de sécurité ont été reformulés, ce qui a permis d'améliorer le concept de sécurité pour la maison-mère et les sociétés affiliées, lit-on encore dans la lettre adressée aux actionnaires et collaborateurs.

Suite page 9.

revue de Pr SSE



canton
de bâle



Le groupe Sandoz met la priorité sur l'expansion à l'étranger.

Dans sa traditionnelle lettre de Nouvel An à ses actionnaires et collaborateurs, la direction du groupe Sandoz s.a. à Bâle, fait savoir que le chiffre d'affaires du groupe dépassera en 1976 de 4 pour cent celui de l'année précédente, qui était de 3,917 milliards de francs.

La surévaluation du franc suisse a de nouveau eu des répercussions négatives sur le chiffre d'affaires et le bénéfice. Pour faire face à cette situation, le groupe a décidé de mettre la priorité sur son expansion à l'étranger et de limiter ses investissements en Suisse.

C'est ainsi que les effectifs de la maison-mère sont passés en vingt mois de 9750 à 8950 personnes, réduction qui s'explique « par le taux normal de mobilité ainsi que par des retraites anticipées spontanées ».

Exception faite des dépenses nécessaires à la protection de

l'environnement, les investissements du groupe en Suisse, ces prochaines années, seront modestes et limités essentiellement à la révision d'installations et d'appareillages anciens, ainsi qu'à des aménagements mineurs destinés à compléter des systèmes de production existants. Les acquisitions récentes de « Northrup King » et de « Chicago Dietetics » reflètent déjà, écrit le président du Conseil d'administration, le mouvement d'expansion vers l'étranger.

L'acquisition de « Northrup King » est la plus importante de celles effectuées à l'étranger par Sandoz. Du fait de ces achats, la part des sociétés américaines au chiffre d'affaires du groupe passe de 18 à 26 pour cent environ. En outre, la production de vaccins a démarré en Allemagne et une fabrique de pigments a été mise en service à Huningue (Alsace). La totalité de la production d'équipement hospitalier est également réalisée à l'étranger.

Dans le département pharmaceutique, le chiffre d'affaires de 1975 a été approximativement maintenu, résultat jugé satisfai-

Huiles

et Graisses

“ MOTUL ”

Automobiles
et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 352-29-29



Beaucoup de pièces sont immédiatement revendues et il s'ensuit une joyeuse ambiance de marchandage.



Le jour de la descente de l'Alpe, c'est une joyeuse réunion des paysans, de leur famille, où les touristes sont aussi bienvenus. On prépare la distribution des pièces.



On se prépare pour la descente de l'Alpe. La vache conductrice est enrubbannée et décorée.

De plus, la pression de la concurrence mondiale n'a pas diminué.

Le département agrochimique a enregistré en 1976 un chiffre d'affaires inférieur à celui de 1975, indique encore la lettre aux actionnaires. Cela est dû aux conditions climatiques dans quelques pays, mais aussi à la récession qui a particulièrement affecté certains secteurs comme celui de la vigne. Dans ce domaine, la maison bâloise s'efforce de trouver des solutions nouvelles en mettant au point des produits dont l'action sur les ravageurs des plantes fait intervenir non seulement des substances chimiques, mais encore des virus et des bactéries.

Le département nutrition a de nouveau obtenu des résultats satisfaisants. Ici encore, l'expansion vers les Etats-Unis est au premier plan. En ce qui concerne l'équipement hospitalier, Sandoz a décidé de collaborer avec la société française Rhône-Poulenc sous la forme d'une « joint venture » qui a pour objet la fabrication de reins artificiels et d'appareils respiratoires.



**canton
de berne**

Transaction immobilière aux Franches-Montagnes : Les terrains de la Confédération achetés par trois communes

M. Georges-André Chevallaz a apposé au nom de la Confédération, sa signature au bas de l'acte de vente consacrant le transfert des terrains primitivement destinés à une place d'armes aux mains des trois communes francs-montagnardes de Lajoux, les Genevez et Montfaucon. A l'issue de la petite cérémonie qui s'est déroulée dans l'école de Lajoux, M. Chevallaz s'est déclaré très heureux que l'on mette ainsi un terme à

un long litige entre la Confédération et les Franches-Montagnes.

C'est en 1956, lorsque le canton de Berne avait acquis quelque 289 hectares de terrain sur les communes de Lajoux, les Genevez et Montfaucon, qu'avait débuté l'affaire de la « place d'armes des Franches-Montagnes » dont les épisodes les plus spectaculaires ont été la vente des terrains aux DMF, en 1961, l'incendie des principales fermes du domaine par le Flj, en 1963, et la manifestation des Rangiers, en 1964, au cours de laquelle le conseiller fédéral Chaudet fut malmené.

En 1966, la Confédération avait abandonné tout projet de place d'armes et renonçait, en 1969, à l'implantation d'un centre d'acclimatation du cheval. Depuis lors, et à côté de projets touristiques grandioses vite abandonnés, les communes des Franches-Montagnes, appuyées par un vaste mouvement d'opinion, ont négocié le rachat des terrains avec la Confédération.

Prix offert par la Confédération : 3 millions, soit 850 000 de moins que le prix payé au canton de Berne. Prix des communes : un million, soit la valeur de rendement agricole. C'est finalement sur un prix de 1 350 000 F que l'on s'est mis d'accord. Cette solution, adoptée après six ans de négociations, tient compte de l'affectation agricole des terrains et du renoncement des acquéreurs à toute subvention fédérale concernant les améliorations foncières.

La venue en terre jurassienne de M. Chevallaz, la première d'un conseiller fédéral depuis le 23 juin 1974, a été fort discrète en raison de risques de troubles. Cependant le président de la constituante jurassienne, M. François Lachat, a tenu à saluer la présence du conseiller

fédéral par un télégramme de bienvenue. (ats)

canton de neuchâtel

Université de Neuchâtel : des cours pour le troisième âge

L'université de Neuchâtel, et plus particulièrement son rectorat a annoncé au cours d'une conférence de presse qu'il procédait depuis janvier 1977 à une première expérience d'université de troisième âge. Avec l'approbation du Département de l'instruction publique, il a décidé d'organiser deux cours. Le premier sera ouvert à toutes les personnes au bénéfice de l'AVS. Il est intitulé « Neuchâtel ou la vie d'une cité ». Il doit permettre aux intéressés de revivre l'histoire du chef-lieu, de redécouvrir les beautés architecturales et de se poser quelques problèmes d'urbanisme.

Le second cours, plus spécialisé, s'appelle « formation au travail de documentaliste ». Il est destiné à des personnes du troisième âge disposées par la suite à consacrer quelques heures à la gestion d'archives ou de bibliothèques.

Si cette double expérience se révèle concluante, l'université de Neuchâtel élargira son action et la diversifiera des 1978. (ats)

Décès du peintre Lermite

Lermite, l'un des maîtres de la peinture jurassienne, est décédé aux Bayards dans le Val-de-Travers (ne), où il résidait depuis douze ans. Jean-Pierre Schmid de son vrai nom, Lermite était âgé de 56 ans.

Né au Locle en 1920, cet artiste, qui se lia d'amitié avec le peintre Coghuf, décédé il y a quelques mois, a suivi de 1938 à 1940, les cours de l'école d'art de Bienne. En 1946, il se fixa à

la Brévine puis en 1954 aux Bayards.

Lermite a réalisé de très nombreuses œuvres exposées aujourd'hui pour la plupart dans plusieurs musées suisses. Il a aussi réalisé des vitraux. Parmi ces derniers, relevons ceux du couvent de la Marne et du Foyer Ste-Anne à Montferrand (Puy-de-Dôme). C'est aussi lui qui a peint les grands panneaux muraux de l'exposition nationale de Lausanne. Enfin, signalons que ce peintre jurassien a aussi fortement contribué dans la vallée de la Brévine à la rénovation de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent devenu depuis quelques années un important lieu artistique du Jura neuchâtelois. (ats)

canton du tessin

Mort d'un mécène

A l'âge de près de 90 ans, est décédé à Rancate (ti) M. Giovanni Zuest, originaire de Bâle, docteur honoris causa de l'« Ambrosiana » de Milan, mécène et spécialiste en art. Il y a quelques années, il avait fait don au canton du Tessin de sa villa et de sa pinacothèque comprenant plus de 300 tableaux de peintres tessinois de plusieurs époques. M. Zuest avait également fait des dons importants à des musées de Bâle et de Saint-Gall. (ats)

Fondation « Bolle di Magadino »

La « Fondazione Bolle di Magadino » a été officiellement reconnue avec la publication sur la feuille officielle suisse du commerce qui en annonçait les buts et les finalités.

C'est en octobre 1975 qu'un groupe s'était constitué à Bellinzona pour la sauvegarde de l'ensemble des « Bolle di Maga-

dino » la « région humide » (selon la définition internationale) du lac majeur mondiale connue comme station de séjour et comme passage d'oiseaux rares, dont quelques espèces en voie de disparition.

La fondation se propose d'acheter des parties du territoire pour la promotion d'études scientifiques et éducatives.

Ses fondateurs sont la Confédération, le canton du Tessin, la ligue suisse pour la protection de la nature, le MMF suisse.

Le capital de la fondation est de 100'000.— frs. versés par les fondateurs.

Une partie des « Bolle » pour un ensemble de plus de 400'000 mètres carrés de territoire, entre l'embouchure de la rivière Tessin et les rivages de Magadino, a déjà été achetée. (ats)

canton du valais

L'étonnante vogue du ski

L'étonnante vogue du ski en Suisse est illustrée à souhait par les chiffres qui ont été rendus publics à Crans-Montana lors de l'assemblée générale des directeurs des écoles suisses de ski.

Il existe en effet actuellement dans notre pays 183 écoles de ski. Celles-ci ont dispensé durant l'hiver écoulé 2.755.000 demi-journées d'enseignement. Les cours en effet ne durent en principe qu'une demie-journée. L'augmentation par rapport à l'hiver précédent fut de 43.510 demies journées d'enseignement. On s'attend à une nouvelle progression durant l'hiver qui vient puisque les conditions d'enneigement sont partout excellentes. (ats)

Les Valaisans inaugurent « la route blanche »

En présence de plusieurs présidents de communes, de divers responsables de stations touristiques, de délégués de l'Union valaisanne du tourisme, de députés aux Chambres fédérales et cantonales ainsi que de la presse, le Valais a inauguré « la route blanche ».

Il s'agit d'une liaison unique dans les Alpes puisqu'il sera possible désormais aux skieurs de dévaler plus de 50 kilomètres de pistes en utilisant, au moyen du même abonnement, plus de 80 installations de remontées mécaniques.

La route blanche relie désormais les stations de Veysonnaz, Nendaz, Mayens-de-Riddes et Verbier. Le même abonnement général est valable sur toutes ces installations.

Ainsi, par exemple, les skieurs de Sion qui désirent se rendre à Verbier ont la possibilité de rejoindre en quelques minutes de voiture Veysonnaz et de gagner ensuite par câble ou par piste la station de Verbier en franchissant, les skis aux pieds, quatre vallées différentes désormais unies.

Les hélicoptères des glaciers promènent par un temps extraordinaire les hôtes de cette journée sur ces champs de neige qui s'étendent à perte de vue jusqu'à la limite des glaciers.

« La route blanche » s'intègre dans cette politique moderne du tourisme hivernal dont l'un des buts est d'offrir aux hôtes un éventail de possibilités de ski le plus diversifié possible. (ats)

Un millier de Valaisans sans électricité à cause d'un aigle

Un millier de Valaisans et de touristes ont été durant un week-end de décembre privés d'électricité pendant plusieurs

heures à cause d'un aigle royal. En effet, le courant a manqué dans tout le secteur de Vercoirin. On envoya des spécialistes sur place. Ceux-ci découvrirent au pied d'une ligne à haute tension un superbe aigle royal mesurant 1,60 m d'envergure et qui gémissait dans la neige. Le roi des oiseaux aurait frôlé dans son vol la ligne alimentant la station et occasionné un court circuit.

L'aigle a pu être sauvé et a été confié à un ornithologue. (ats)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton
de vaud

Une première dans l'histoire du chemin de fer à Yverdon

La réparation problématique, en particulier la reconstruction frontale de chacune des deux automotrices partiellement détruites dans la collision qui fit sept morts et soixante blessés, le 14 février dernier, sur la ligne Yverdon-Sainte-Croix, a incité les ateliers des chemins de fer fédéraux, à Yverdon, d'entente avec la direction de la compagnie intéressée (les ateliers CFF furent chargés de cette reconstruction) à utiliser les parties encore utilisables de ces véhicules moteurs pour n'en reconstruire qu'un seul.

Les travaux, entrepris dès le lendemain de l'accident, ont pris fin neuf mois plus tard, soit le 22 décembre, et la nouvelle automotrice est entrée dans le service régulier, ses organes de roulement et son équipement électrique ayant été complètement révisés et le câblage rénové.

L'assemblage de deux parties d'automotrices pour n'en reconstruire qu'une constitue vraisemblablement une première dans l'histoire du chemin de fer. (ats)

Prix pour une affiche de la Fête des Vignerons 1977

L'affiche avec le soleil, créée par Jean Monod, pour la fête des Vignerons 1977 a reçu le premier prix dans la catégorie « fleurs » du concours international annuel d'affiches organisé dans le cadre de « Royal agricultural winter fair » à Toronto. Cette création a même été désignée comme la meilleure affiche de l'exposition. (ats)

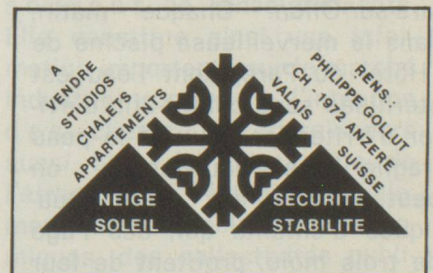
De l'électricité en plus pour l'hiver grâce au barrage franco-suisse d'Emosson

Le grand barrage alpin hydroélectrique franco-suisse d'Emosson a été inauguré. La production prévue est de 634 millions de kilowatts-heure. Les investissements partagés par moitié entre chacun des deux pays, ont atteint à ce jour 700 millions de francs suisses.

Les travaux ont commencé en juillet 1967. Une mise en exploitation partielle a été faite en 1973.

Le barrage, d'un volume utile de 225 millions de mètres cubes, est en Suisse, mais il reçoit des eaux des deux pays. Ces eaux actionnent d'abord la centrale du Chatelard-Vallorcine en France, puis celle de La Batiаз en Suisse, avant de s'écouler dans le Rhône à Martigny (Valais).

Ce gigantesque ensemble, qui a exigé une rectification de la frontière franco-suisse, est destiné à fonctionner aux périodes de pointe et pendant l'hiver, en complément des autres sources d'électricité.





Interdite aux plus de cinq ans, l'École de Villars-sur-Ollon en Suisse apprend à nager aux nourrissons

Ce n'est pas une école ordinaire que celle qui fonctionne dans le cadre de l'Hôtel du Parc de Villars, en Suisse : les cours ont lieu dans la piscine et les élèves sont des nourrissons. On leur apprend tout simplement à nager... avant même que de savoir marcher ! Tout porte à croire en effet que le bébé conserve la mémoire du milieu aquatique dans lequel il baignait lors de son existence intra-utérine. Projeté violemment dans la vie aérienne lors de sa naissance au monde, il retrouve, avec l'eau, le refuge bienfaisant qui lui rappelle le temps où il échappait à la pesanteur. Dès lors, la baignade est un véritable retour aux sources. La nage, une prédisposition naturelle...

Le plus beau des jouets

C'est à partir de ces considérations qu'est née la méthode dite des Bébés Amphibies, qui est appliquée en Suisse à Villars-sur-Ollon. Chaque matin, dans la merveilleuse piscine de l'Hôtel du Parc, dont l'eau est stérilisée sans chlore afin d'éviter d'irriter les yeux et la peau fragile des nourrissons, on peut assister aux ébats aquatiques d'enfants qui, dès l'âge de trois mois, profitent de leur

flottabilité naturelle pour utiliser l'élément liquide comme le plus beau des jouets.

C'est avant la naissance que commencent, la plupart du temps, les premières leçons. Des leçons pour les parents qui doivent apprendre comment commencer eux-mêmes l'éducation aquatique du bébé, dès le début, dans la baignoire familiale. Au cours de ses trois premiers mois d'existence, Bébé va s'habituer peu à peu à la température de 28°, qui est celle des piscines couvertes. Allongé dans l'eau sur le corps de Maman, il retrouvera ainsi, dès les premiers jours de sa vie aérienne, les deux éléments de son existence précédente : la mère et l'eau.

Comme des poissons dans l'eau

La leçon d'essai a lieu à l'âge de trois ou quatre mois, en piscine. La présence de la mère constitue un élément capital de réussite lors des premières leçons, la relation mère-enfant représentant pour ce dernier un facteur essentiel de sécurité. Dès qu'il aura perçu plus ou moins consciemment qu'il flotte naturellement, le bébé tentera les premiers mouvements pour se rapprocher de sa mère.

Les leçons ont lieu tous les matins au gré des parents. Bientôt, encouragé par les « anciens », des bébés de deux ou trois ans qui nagent et cabriolent déjà sous l'eau comme de vrais poissons, dirigé par le moniteur et entouré par ses parents, l'enfant va acquérir son autonomie aquatique qui fera de lui, à son tour, un véritable bébé amphibie. Il n'aura pas eu le temps d'avoir peur de l'eau !

L'Université de Harvard honore le directeur général de Nestlé

Le directeur général de Nestlé, M. Jacques Paternot, a reçu à Zurich la distinction « distinguished service Harvard », qui lui a été remise par le recteur de la « Harvard business school » de Boston. C'est la première fois que ce titre est attribué à un Européen.

Cette distinction récompense les efforts entrepris par M. Paternot pour introduire en Europe le « Senior management programm » de la « Harvard business school ». C'est ainsi que l'école fondée à Lausanne en 1973 a déjà formé des centaines de directeurs d'entreprises et cadres européens à la gestion moderne de l'entreprise.

Dans son allocution, le directeur du « Harvard club suisse », M. Egon Zehnder, a rendu hommage à M. Jacques Paternot pour les services qu'il a rendus à l'économie suisse et internationale. C'est un honneur pour la Suisse que Lausanne ait été choisie comme tête de pont de l'Europe, a poursuivi M. Zehnder. Il est vrai, a-t-il ajouté, que la Suisse représente un cas particulier dans les annales de l'histoire européenne, car d'une part les Suisses sont engagés dans le monde entier, et d'autre part, ils ont opté pour la neutralité politique en restant volontairement hors de l'ONU. Enfin, dans un plaidoyer en faveur de la libre entreprise, M. Zehnder a mis en garde contre le « chant des sirènes d'un état social montant » qui menace d'étouffer la libre entreprise. (ats)

Campagne chaîne du bonheur en faveur des enfants du Liban : objectif atteint

La campagne de solidarité de la Chaîne du bonheur organisée en

décembre sur les ondes de la radio suisse romande en vue de venir en aide aux enfants libanais victimes de la guerre civile a atteint le but que s'étaient fixé les organisateurs. Grâce aux nombreux dons, le million de F visé a été atteint peu avant la fin de l'émission. Ce sont quelque 1.050.659 francs qui ont été récoltés et qui seront versés aux programmes d'aide en faveur de l'enfance au Liban, de la Croix-Rouge, de Caritas, de l'entraide protestante, de l'entraide ouvrière, d'enfants du monde, de terre des hommes et de l'Unicef. La centrale téléphonique mise en service dans les locaux de la Radio suisse romande entre 6 heures du matin à minuit a reçu plusieurs milliers d'appels, dont un grand nombre venaient également de Suisse alémanique et du Tessin. La télévision romande participait à la campagne. (ats)

Nouveau prix littéraire de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Le comité romand de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (osl), soucieux d'obtenir des textes de valeur, organise son 17^e « Prix littéraire » offert à tout écrivain de langue française.

Les textes présentés doivent être inédits et le choix du sujet est libre : voyages et aventures, histoire, biographie, nature, fantaisie. Les manuscrits auront de 800 à 900 lignes dactylographiées, format commercial 200 à 300 lignes pour les manuscrits à l'intention des tout petits. Les envois seront anonymes, accompagnés d'une devise reproduite sur une enveloppe fermée contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Les textes seront adressés en trois exemplaires à M. François Rostan, président de l'Osl, chemin de Bellevue 30,

1005 Lausanne (Suisse), avant le 30 juin 1977.

Le jury, présidé par M. Maurice Zermatten, homme de lettres, jugera sans appel. Il décernera trois prix aux auteurs des meilleurs textes jugés dignes d'être publiés, soit un premier prix de 900 francs, un deuxième prix de 800 francs et un troisième prix de 700 francs. Les manuscrits primés deviennent propriété exclusive de l'Osl et seront publiés en édition illustrée par les soins du secrétariat central. Les textes non retenus seront retournés à leur auteur. (ats)

Après le 700^e anniversaire de la cathédrale : un nouveau musée à Lausanne

Les manifestations du 700^e anniversaire de la cathédrale de Lausanne (consacrée le 20 octobre 1275) ont été un grand succès et les comptes laissent un solde actif de 50.000 francs, affecté au futur musée de la cathédrale. Une première partie de ce musée sera prochainement ouverte au rez-de-chaussée de l'ancien évêché. Cinq salles seront mises, par la municipalité de Lausanne, à la disposition du Département vaudois de l'instruction publique et des cultes, qui en assumera les frais d'entretien et d'exploitation.

Dans son rapport final, le comité d'organisation du 700^e anniversaire, présidé par l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet, souligne que, grâce aux manifestations religieuses, musicales, théâtrales et culturelles, des dizaines de milliers de spectateurs et d'auditeurs ont repris un contact direct et personnel avec le « grand temple » de Lausanne. L'exposition de l'ancien évêché a accueilli près de cent mille visiteurs. (ats)

Un fichier industriel romand

Le « fichier industriel » de la Suisse romande a été présenté à Lausanne, au cours d'une conférence de presse présidée par M. Gérard Ducarroz, directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie. Elaboré par les six Chambres de commerce romandes (Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura-Bienne, Valais et Fribourg), c'est un instrument de travail nouveau, reflétant l'ensemble du potentiel industriel, c'est aussi une contribution à une meilleure définition du marché romand, qui constitue une entité.

Il comprend huit classeurs à anneaux réunissant plus de deux mille entreprises, considérées comme industrielles au sens de la loi fédérale sur le travail. Chacune est répertoriée dans un index alphabétique, un classement par branche et un classement par opération de sous-traitance (cette dernière rubrique est une nouveauté).

Une fiche est réservée à chaque entreprise. Elle comprend d'une part des renseignements généraux (adresse, téléphone, télex, effectif du personnel dans le canton), et d'autre part les détails de ses activités principales, de son programme de fabrication, de ses possibilités de sous-traitance et de son équipement.

Cette documentation sera régulièrement tenue à jour par les Chambres de commerce cantonales, qui veulent qu'elle soit viable, complète et précise pour combler une lacune dans les sources de renseignements. Elle constitue ainsi une information importante sur le marché industriel romand, à l'intention des clients ou fournisseurs aussi bien de Suisse que de l'étranger, à l'intention également des associations économiques, des collectivités publi-

ques, des consulats et de la presse. (ats)

La « main tendue » en Suisse : 75 000 appels par an

Créé à Lausanne le 24 décembre 1966, le service vaudois de secours par téléphone « la main tendue » a déjà reçu 80.000 appels, ont annoncé ses animateurs, à l'occasion de son dixième anniversaire. Les appels, qui étaient au nombre de 4000 la première année, augmentent régulièrement. Les collaborateurs du poste de Lausanne ont passé de deux à quinze, à quoi il faut ajouter une quarantaine de collaborateurs qui interviennent à l'extérieur pour des visites et des dépannages concrets.

Sur le plan suisse, l'association des services de secours par téléphone compte treize postes, dont huit en Suisse alémanique, quatre en Suisse romande et un au Tessin. Le plus ancien est celui de Zurich (1957) et le plus jeune celui de Sion (1975). Le nombre total des appels dans l'ensemble de la Suisse dépasse 75.000 par année.

Sur le plan mondial, il existe

trois fédérations régionales. L'association suisse se rattache à la « Fédération internationale des services de secours par téléphone », dont le siège est à Genève et qui compte 380 postes dans vingt-cinq pays.

La « main tendue » est une organisation privée et absolument indépendante de qui que ce soit. Ses caractéristiques sont l'anonymat de celui qui appelle et de celui qui répond et conseille, le secret professionnel, le bénévolat des collaborateurs et la permanence du service, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. (ats)

canton de zurich

Des places de travail par ordinateur

La ville de Zurich peut, depuis octobre, trouver des emplois par ordinateur. En effet, grâce au grand ordinateur de la ville, tous les postes vacants connus sont mis en fiche et peuvent être communiqués en une fraction de seconde aux personnes intéressées. Dans une conférence de presse tenue en décembre, Mme Regula Pestalozzi, conseillère municipale et le chef de l'Office du travail ont indiqué que ce nouveau système fonctionnait bien. Il a été présenté comme « nouveauté » en matière de placements. Il a d'ailleurs été précisé qu'un groupe d'études américain s'intéresse actuellement à l'ordinateur zurichois. (ats)

Le musée des Beaux Arts de Zurich possède une collection d'affiches la plus importante du monde

Le musée des Beaux-Arts de Zurich, avec une collection de quelque 150 000 affiches possède la plus grande collection

du monde. Ce chiffre a été atteint grâce au don de 50 000 affiches fait par la Société générale d'affichage. (ats)

La campagne « sécheresse » a commencé à Zurich

C'est en buvant de l'eau fraîche de la fontaine que l'ancien conseiller fédéral M. Nello Celio et le président de l'Union syndicale suisse, M. Ezio Canonica, ont inauguré à Zurich la campagne « sécheresse » de la coopérative européenne Longo Mai. Cette campagne doit apporter les moyens financiers nécessaires à l'achat du foin en Scandinavie en faveur des victimes de la sécheresse en France et au Tyrol du Sud. A un endroit déterminé, le public peut, après avoir bu un verre d'eau, verser en contrepartie une pièce de cinq francs dans la fontaine voisine.

Différentes personnalités ont donné leur appui à cette campagne zurichoise qui doit continuer son itinéraire dans d'autres villes.

La Division économique du Département fédéral de l'économie publique avait manifesté son intention de soutenir ce mouvement en août déjà, alors que la coopérative de Longo Mai voulait remédier au manque de fourrage rencontré par les paysans dans les champs en jachère des régions de montagne. (ats)

Max Frisch, le poète des doux

Max Frisch, l'écrivain et auteur dramatique suisse, a reçu à Francfort le prix de la paix 1976 des libraires allemands. Les œuvres de ce pacifiste convaincu, opposé à toute forme de nationalisme, se réfèrent à un socialisme humanitaire. Elles se retournent, dans une démarche intellectuelle, contre les règles traditionnelles établies.

GRAND STOCK
de
**PETITS ROULEMENTS
RADIAUX**
Alésage : 1% à 10%

RMB

ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S. A.

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333.46.54

Une gamme R. M. B.

PUB. 20808

Max Frisch a écrit sa première pièce de théâtre à l'âge de 16 ans. Elle s'intitulait « Acier » (Stahl). Il l'a proposée en vain à Max Reinhardt. A l'âge de 28 ans, le jeune auteur brûle tous ses manuscrits. Depuis 1955, il est surtout actif dans le journalisme et dans l'architecture. Il n'écrit des pièces qu'occasionnellement. De l'écrivain, il dit qu'il « est indispensable de disposer d'une base d'expériences, à partir de laquelle on peut prolonger sa réflexion ».

En fait, ses œuvres marquantes que sont « Stiller », « Homo Faber », « Mon nom est Gantenbein », « Montauk », découlent de ses propres expériences ou ont un reflet autobiographique. Né en 1911, Max Frisch a déjà été honoré plusieurs fois. En 1974, il a reçu le grand prix de la Fondation Schiller. (ats)

Grand prix suisse de la photographie

Le « grand prix suisse de la photographie », fondé par l'Union de banques suisses, a été décerné pour la deuxième fois à Zurich. D'un montant total de 77'000 francs, il récompense douze parmi les 1'352 participants (dont 196 professionnels) émanant de 128 pays, qui ont présenté 6'808 photographies sous le thème « typiquement suisse ». Par rapport à l'année dernière, année du lancement du concours, le nombre des œuvres et des participants a plus que doublé.

Le premier prix, noir-blanc, d'un montant de 12'000 francs, ainsi que la lentille d'or des photographes professionnels sont revenus cette année au photographe professionnel Siegfried Kuhn, de Lyss, pour son « marché de bétail ». Le premier prix noir-blanc (10'000 francs) et la lentille d'or pour les photographes amateurs a été décerné

à M. Urs Jenzer, typographe à Berthoud pour sa photographie intitulée « balancement ». Aucun premier prix n'a été attribué dans la catégorie couleur chez les professionnels ou chez les amateurs. Le deuxième prix dans cette catégorie (8'000 F) et la lentille d'argent chez les professionnels a été décerné au photographe Heinrich Gohl, Bâle, tandis que ce deuxième prix (5'000 francs) revenait ex-aequo chez les amateurs à MM. Walter Eicher, instituteur, Belp et Marco Grossenbacher, cartographe, Berne.

Une exposition des ouvrages couronnés s'est tenue du 5 au 10 octobre dans le « Werdpavillon », de l'Ubs, à Zurich. (ats)

Distinctions académiques pour des professeurs suisses

L'association « Casa di Dante » de Rome a nommé membre d'honneur le professeur Réto Roedel, ancien professeur ordinaire de langue et de littérature italiennes à l'École des hautes études économiques et commerciales de St-Gall, en raison de ses recherches sur l'œuvre de Dante.

Le professeur Christoph Hediger, professeur ordinaire à l'institut d'anatomie pathologique et doyen de la faculté de médecine de l'université de Zurich, a été appelé par la société uest-allemande de pathologie de Fribourg-en-Brisgau à la présidence de cette dernière pour 1976/77. Quant au professeur Ake Senning, professeur ordinaire de chirurgie et directeur de la clinique chirurgicale universitaire de Zurich, il a reçu le prix de Aachen et Munich pour la technique et les sciences appliquées, en reconnaissance pour ses travaux dans le domaine de l'implantation de stimulateurs cardiaques et de la cardiologie en général. Un prix identique a

été attribué à un professeur suédois de Bromma.

Le professeur Hans Brandenberger, professeur titulaire de toxicologie chimique et chef de la section de chimie à l'institut de médecine légale de l'université de Zurich s'est vu enfin décerner la « médaille mediolanum » dans le cadre d'un symposium international qui s'est tenu à Milan sur le thème « mass spectrometry in drug metabolism ». (ats)

Conseil de l'Europe : le célèbre discours de Zurich de Winston Churchill édité en disque

Trente ans exactement après que sir Winston Churchill eut tenu à Zurich son célèbre discours dans lequel il adjura la France et l'Allemagne de se réconcilier pour devenir partenaires et proposa publiquement la création des Etats-Unis d'Europe, des phrases historiques prononcées en anglais revivent dans leur forme originale grâce à un enregistrement sonore qui a permis d'éditer un disque « Churchill - vision - d'Europe ». Le président de la ville de Zurich, M. Sigmund Widmern a commenté la portée de l'événement d'alors, et le président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Monsieur Karl Czernetz, a présenté le discours Churchill en expliquant les faits historiques de ces temps.

Au cours d'une modeste cérémonie à Strasbourg, l'éditeur de la série sonore « documents de notre temps », le professeur Karl Heinz Ritschel (Salzbourg), a remis un exemplaire du disque au président Czernetz. Ce dernier a souligné que les « Etats-Unis d'Europe » dont parla Churchill n'ont pas été réalisés, mais qu'en revanche, le Conseil de l'Europe est devenu une des pierres angulaires d'une Confédération d'états européens. (ats)